



Lettre du SNUipp-FSU Isère

Vendredi 13 mai 2011

- **Contre les suppressions de postes : RDV du 18 mai à Paris**

- **DUER : pas de précipitation**

- **Admission en 6^{ème} : travaillons utile**

- **« Lutte contre les discriminations LGBT » : pensez à vous inscrire avant le 14 mai au stage SNUipp-FSU**

- **Contre les suppressions de postes : rassemblement le 18 mai à Paris à 14 heures métro Sèvres-Babylone**

La situation dans les écoles est critique : 1 500 fermetures de classe à la rentrée prochaine, ce n'est pas acceptable. Face aux inégalités scolaires, l'école primaire, déjà sous investie dans notre pays, doit être une priorité. Notre Ministre doit l'entendre !

Les dernières déclarations du secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, Georges Tron, qui assène que « 18 000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les élèves » et la décision de François Fillon de redonner 200 postes à l'enseignement privé sont de véritables provocations auxquelles nous devons répondre massivement !

Il nous reste encore des billets de train au départ de Grenoble (ou Lyon St-Exupéry) pour le rassemblement du 18 mai à Paris devant le Ministère.
Départ de Grenoble : 10 heures 05
Retour à Grenoble à 20 heures 50

Renseignements et inscriptions par mail à snu38@snuipp.fr

- **DUER : pas de précipitation**

Les directeurs viennent de recevoir dans les écoles le Document Unique d'évaluation des risques santé et sécurité au travail (DUER) à remplir dans des délais très brefs. De nombreux collègues nous interpellent à ce sujet.

Une fois de plus, l'IA alourdit le travail déjà bien chargé des directeurs et leur demande de remplir des missions qui ne sont pas les leurs. Les questions de responsabilité et de compétences pour compléter ce document ne sont pas claires.

Comment évaluer, sur une échelle de 0 à 3 les risques professionnels liés « au travail sur écran », « aux chutes de plein pied » ou encore « aux bruits et odeurs » ?

Sans remettre en cause l'utilité et la nécessité d'un tel document, le renseigner ne peut se faire dans la précipitation.

C'est la responsabilité de l'employeur qui est engagée dans l'élaboration de ce document. L'IA ne doit pas s'en décharger sur les directeurs et doit mettre en œuvre les moyens nécessaires (temps, formation, personnel référent...), pour que ce document puisse avoir une utilité avérée.

Nous intervenons en ce sens auprès de l'IA.

■ Admission en 6^{ème} : travaillons utile

Les écoles viennent de recevoir de la part de l'IA les documents à remplir pour les dossiers d'entrée en 6^{ème} : 10 pages soit 110 compétences à compléter pour attester de la validation des 7 compétences du palier 2 (sans compter les annexes). Faites le calcul pour une classe de 28 CM2, et ce avant le 3 juin !

Quelle est l'utilité de ces 10 pages, alors que nous remplissons déjà en parallèle, tout au long de l'année, les évaluations et livrets scolaires que nous élaborons ? Une nouvelle fois, qu'en est-il de la réalité de notre travail et quelle valeur donne notre hiérarchie à notre professionnalisme ?

Le SNUipp-FSU appelle à ne remplir que la fiche d'admission nécessaire au passage en 6^{ème} et à y joindre les travaux et livrets des élèves de l'année.

Tenez-nous informés de vos décisions à snu38@snuipp.fr

■ « Lutte contre les discriminations LGBT » : pensez à vous inscrire avant le 14 mai au stage SNUipp-FSU

Reportez-vous à l'Echos de Cours 106 pour le contenu et les modalités d'inscriptions.

Modèle de lettre à votre IEN en suivant ce lien :
<http://38.snuipp.fr/spip.php?article929>